L'ABEILLE.

Journal officiel de l'État et de la Première Municipalité.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR J. BAYON.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 26 SEPTEMBRE 1843.

DU JOURNALISME.

Après le métier de poète le plus ingrat de tous les métiers est celui de journaliste. On dirait que les hommes qui veulent leurs veilles et leur intelligence aux progrès de l'humanité doivent être consacrés et sacrifiés même au bien général. Si, comme si ce n'était pas assez d'être les prêtres de la religion sociale, il faut encore qu'ils en soient les martyrs.

Madame de Staël a dit quelque part: *Soulons le pays où les écrivains sont traités!* à ce compte que de pays doivent jouir de la félicité la plus haute. La plume, cette arme du temps moderne, qui mieux que l'épée a labouré la tyrannie pour en faire sortir la liberté, est un glaive à deux tranchants et bienne celui qui s'en sert pour combattre. Plus le sillon est profond plus la marche de l'écrivain est pénible. C'est en vain que les pionniers de l'intelligence humaine répandent, à la sueur de leur front, les trésors de leur imagination ou de leur savoir, les mains avides qui ne sont tendues tout d'abord pour recevoir, se lèvent bientôt de nouveau, mais c'est pour frapper celui qui vient de leur faire généreusement l'aumône.

Et, qu'on ne dise point que nous sommes en veine de paradoxes. Notre assertion est vraie de tout point, et l'éloquence implacable des faits parle plus haut que nous-mêmes. La plupart des esprits supérieurs, qui dans ces derniers temps, ont fait marcher l'humanité à pas de géant, ne sont-ils pas morts dans la misère ou la douleur? le génie a-t-il été jamais autre chose qu'un brevet de malheur, et là où il a aimé la science ou la liberté, n'a-t-il pas récolté pour au part l'ingratitude et la haine? Ceci est de l'histoire.

Mais si en général la profession d'écrivain est pleine de difficultés, elle a du moins parfois les compensations de la gloire. Celles là ne sont pas même réservées au journaliste. Ses travaux souvent si pénibles et si utiles ne profitent qu'à l'humanité: il n'en retire lui même, ni réputation.

Il n'est pas de jour où les colonnes des gazettes de Londres ou de Paris, par exemple, ne dévorent pour leur consommation habituelle plus d'esprit et d'éloquence qu'il n'en faudrait pour assurer l'immortalité à un écrivain. L'homme voué aux rudes travaux du journalisme, enseveli tout vivant pour ainsi dire, sous imaginations et son savoir dans des articles obscurs, composés souvent avec peine, mais bien vite oubliés.

En effet, la vie du publiciste, toute d'études difficiles, de recherches patientes, de labeurs ingrats, se consume en efforts aussi utiles à la société que stériles pour lui même. Il n'a que les satisfactions de la conscience et ce vit bien rarement dédommagé par la fortune ou le plaisir. Il semblerait qu'en retour, une large part de l'estime publique devrait lui être réservée. Il est loin d'en être ainsi pourtant. Mais si l'on se souvient que la majorité de l'intelligence et de l'activité nécessaires à un journaliste, même d'un médiocre talent, pour remplir dignement sa mission, lui assurerait dans toute autre profession la fortune et le bien être, on regarderait sans doute à deux fois avant de prodiguer contre lui ces injures dont la réflexion démontre si facilement l'absurdité et l'injustice.

Assurément nous ne prétendons pas que dire que l'opinion du journaliste doive faire loi; mais pour être erronnée parfois, cette opinion n'en est pas moins presque toujours d'une sûreté. La vénalité, dans l'acception rigoureuse de ce mot, n'est guère le fait du publiciste, par la bonne raison que s'il était vénal, il ne serait pas publiciste. Les mines littéraire où va fouiller le journalisme ne sont pas moins que des mines d'or. L'amour-propre, l'enthousiasme, le fanatisme politique peuvent nous aveugler sans doute, mais il faut nous rendre cette justice que nous cédons bien plus à l'entraînement de nos idées, qu'à la cupidité et à l'intérêt. Et peut-on être autrement? les moindres actes comme nos moindres paroles sont soumis à l'interprétation publique, et tandis que tout citoyen peut laisser dans les ténèbres les motifs qui dirigent sa conduite, si ces motifs sont honteux, les nôtres au contraire paraissent au grand jour, et il nous est difficile sinon impossible de les soustraire à la publicité. Cependant il n'est pas si mince boutiquier, qui paisiblement assis derrière son comptoir, y voit chapitoyer, et sans coup ferir, grosser son avoir, qui ne soit quelquefois d'ouvrages envers le journaliste quoique l'opinion de ce dernier ne le concerne pas le moins du monde. Ce n'est pas émettre une assertion hasardée pourtant, que de dire que l'intérêt personnel entre pour beaucoup dans les sentiments politiques de l'homme privé. Le journaliste au contraire par devoir, par conscience, et ce qui est plus significatif, par intérêt et par vanité, ne peut avoir d'autre but que le bien général, et comme il appartient à tous, il tache, autant qu'il est en lui, d'être l'écho du plus grand nombre. Il nous semble que lorsqu'on respecte les convictions de tant de gens, qui par leur position même subissent l'influence de l'intérêt individuel, on devrait bien respecter celles du publiciste, qui à cet avantage du moins, que son intérêt privé est en même et lui des masses.

Quant à nous, depuis la publication de quelques articles trop sincères pour être pardonnés, il n'est pas d'assertions odieuses, d'injures atroces, de calomnies absurdes, qu'on nous ait épargnées. Tout en maintenant notre influence on l'a reconnue de fait en cherchant à la détruire. Comme nous n'avons rien fait qu'en vue d'employer contre le moins utile des citoyens. En effet, à quoi bon observer les convenances quand il est question d'un journaliste, c'est à dire d'un homme, dont les veilles, les études, les travaux n'ont d'autre but que la vérité et le bien public, un tel homme est digne de ménagement? Aussi pour nous il n'y a point eu de quartier. L'on nous a même fait l'honneur de se cacher contre nous; de nombreuses lettres de dénaturement ont couru. Mais Dieu merci nous avons assez de talent pour être réservé au martyre. Le martyre est le droit du génie, aussi bien que l'apothéose, et nous n'avons pas les titres nécessaires pour y prétendre. Qu'est il résulté cependant de toutes ces menées, c'est que nos ennemis en nous cédant le champ de bataille, ont avoué tacitement ou notre force, ou du moins leur faiblesse.

A dire ne plaise! que nous voulons imposer nos convictions à chacun les siennes, mais nous le demandons aux gens de bonne foi n'y a-t-il pas quelque chose de déplacé dans cet acharnement contre un journal qui s'est rendu coupable du crime d'émettre franchement son opinion. Mais que voulait-on qu'il fit, qu'il se fut sans doute! mais c'est alors qu'il eut été vraiment coupable, c'est alors qu'il eut mérité le blâme de tous les citoyens honnêtes, car le journaliste doit parler quand même et parler haut: c'est son droit, son devoir, et alors qu'il garde le silence, lorsque se déchaînent les intérêts de la patrie, ce n'est plus qu'un soldat qui jette son arme au moment du combat.

A dire vrai de telles attaques accusent une bien grande intolérance dans les idées, et peu d'intelligence de la marche des choses. Aussi n'ont elles eu ni portée ni résultat. Cela n'est pas étonné en 1750 mais c'est chose inconcevable dans notre siècle et sur la terre classique de la liberté.

Quo de plus plaisant en effet que des citoyens libres des Etats Unis, se déchaînant contre un organe de la presse, de la presse, le mêtre légitime de la liberté. Il serait bon une fois pour toutes, de laisser ces lieux communs aux vieilles douairières françaises, admiratrices passionnées de la *Quotidienne* et élevées dans la crainte de dieu et l'amour des fautes de France. La Nouvelle Orléans n'est pas le lieu convenable pour y renouveler la gloire des Marcellus et des Byron de Marinhac.

Nous pensons que le bon sens public avait mis fin à ces escarmouches de nonnes propres. Nous nous étions trompé et la guerre recommence de plus belle. Si l'on pense nous imposer silence à force d'injures l'on s'abuse étrangement. Nous dirons jusqu'au bout la ligne que nous nous sommes tracée. Si nous nous trompons notre erreur est consciencieuse, car ni nous n'avons consulté que l'intérêt matériel assurément nous n'aurions pris une toute autre marche. Mais entre une conviction et quelques misérables questions d'intérêt est il donc permis d'hésiter? à dieu ne plaise que nous nous fassions un mérite d'avoir rempli notre devoir.

Deux articles nous ont valu cette nouvelle prise d'armes. Le premier avait trait à la préfecture que la direction de cet établissement vient de mettre en vente, le second est notre dernier article sur la reprise des poissons en espèces.

Dans le premier de (dix-huit août) nous disions, voyez un peu quel excès d'audace et d'impudence! qu'il était réellement fâcheux que la première manufacture établie dans le pays n'eut point appartenue à une compagnie résolue à surmonter toutes les difficultés qui naissent à chaque pas, dans les commencements d'un établissement de ce genre.

Nous déplorions que la compagnie, après tant de dépenses, après la construction d'un édifice coûteux, l'achat de machines dispendieuses &c. &c. eut renoncé à son travail avant d'en avoir retiré les fruits qu'elle avait droit d'attendre. Certes, il est impossible, nous l'avouons, de pousser plus loin la perversité, d'abuser plus audacieusement de la liberté de la presse. C'est notre faute et notre très grande faute, car nous avons assisté à la représentation de nous ne savons plus quelle pièce, mais dans laquelle un procureur du roi, prouve clair comme le jour qu'il y a délit et préventions contre le gouvernement dans la fameuse chanson de *Fait du bon tabac &c. &c.*

Nous avons été plus loin encore. La compagnie ayant rugé à propos, dans l'avis inséré dans notre journal, d'inviter, nommément, les familles de Lestrille, de Cincinnati, de Boston, de New-York et de Philadelphie, à publier cet avis pendant deux mois, nous avons pensé qu'il nous était permis, à nos compts, de nouveiller aux industriels de Nord à faire l'acquisition de ces établissements. A en crime pensé nous supposer bon qu'il nous y avait de *stimulus*, qu'il pu nous l'en-on point pendant.

On pourrait croire que nous sommes bien plaisantes: rien n'est plus vrai pourtant c'est à la lettre. Certes, où l'avons! Il y a là de quoi hâter un plaisir devant des ouvrages parmis à propos du pauvre compte on ne sait jamais de nommer à tout jamais à quelque de la chanson.

Le crayon est rétiré à la reprise des poissons en espèces. Quel est notre crime cependant? celui d'avoir une opinion, [illegible] d'exprimer [illegible] comment. Eh! quoi parceque nous sommes [illegible] nature nous n'aurons privé du droit, [illegible] qui dont donné à l'homme, selon de dignité, les [illegible] de la patrie. Nous le répétons encore une fois: pas même comme paradoxe, nous nous sommes [illegible] de tout ce qui intéresse le bien public; quand qu'il s'élève nous nous avons cherché à approfondir les questions qui s'y rattachent, nous nous y sommes mêlé chaque jour, c'est notre vie, c'est [illegible] que nous respirons, et bien que sujet à [illegible] sont trouvant, notre affectéité [illegible], nous qui dans [illegible] toute la vie de notre [illegible] de vote dans la question. A ce titre notre silence est fit une faute, une désertion, nous l'avons déjà dit.

Si nous nous étions permis des personnalités odieuses, sans doute il y aurait quelque apparence de raison contre nos adversaires, mais il n'en est point ainsi et il est facile de s'en convaincre.

On nous a reproché amèrement de nous être prononcé contre le paiement en espèces après l'avoir publiquement demandé.

Voilà bien encore une merveilleuse découverte de l'interprétation. Il ne faut pas attribuer que l'intelligence d'un enfant pour comprendre que ce n'est point le paiement en espèces en lui même que nous blâmons mais les moyens dont on s'est servi pour l'effectuer.

Nous désapprouvons, comme la masse des citoyens de la Nouvelle Orléans, ce pouvoir absolu que l'on vient de conférer au président de la Banque de Pennsylvanie, cet tout homme qui voudra réfléchir ne pourra s'empêcher de convenir que les banques qui ont consenti à se mettre sous la férule de Biddle, ont joué légèrement avec les intérêts et même l'honneur du pays.

N'y a-t il pas lieu de s'étonner, ne doit-on pas être mortifié de voir qu'une institution comme celle de la Banque Consolidée, qui, dans les moments les plus critiques de la crise commerciale, s'est trouvée toujours en mesure de faire honneur à ses engagements; banque dont la bonne administration lui avait mérité une distinction remarquable, s'amoindrir aujourd'hui aux institutions sur la solidarité desquelles il existe de grands doutes, et se placer plus tard sous la dépendance de la banque de *Marchande de M. Biddl*.

On est surpris, disons nous, d'avoir vu cette banque, qui avait survécu à toutes les grandes catastrophes de cette temps passée, qui avait fait face à l'orage, qui avait résisté à toutes les calomnies, à tous les moyens que ses ennemis ont inventé pour la discréditer, s'associer à celles qui viennent de demander des secours à Nicholas Biddle. Mais qu'on ne s'y trompe pas, nous avons dit que M. Biddle connaissait assez bien la règle d'intérêts pour, pour toutes les banques qui s'adressent à lui; la suite pour apprendre ici nous avons été dans l'erreur, car il n'est pas probable que ce *fanfaron* vienne *gratuitement* au secours de la *Louisiane démocratic*; il existe dans ce dévouement de Biddle, une arrière pensée que le temps nous fera connaître; mais, en attendant, il est certain que les banques de la Nouvelle Orléans, qui feront usage des billets de la banque de Pennsylvanie, ne les obtiennent que pour une époque déterminée, fortement leurs billets en échange de ceux qu'elles obtiendront de Pennsylvanie; que M. Biddle, maint alors d'une somme considérable des billets de nos banques, exigera d'elles le remboursement en espèces, et ces espèces iront alors augmenter le *millions et demi* que la banque des *Marchands de M. Nouvelle Orléans*, ou plutôt la branche de la banque de Pennsylvanie, a enlevé depuis 14 ou 16 mois du marché de la Nouvelle Orléans. Non banques se trouveront peut-être alors obligées d'en venir à une seconde suspension.

En soumettant notre opinion au public, nous ne prétendons point qu'elle était infaillible, mais consciencieuse. Elle était le résultat de longues réflexions et d'observations continuelles: nous l'avons exprimée loyalement, et nous ne nous attendions pas qu'elle serait le texte de nouveaux griefs. Nous n'en continuerons pas moins notre tâche jusqu'au bout. Nous sommes de ceux qui pensent que l'injustice des hommes et l'ingratitude ne peuvent dégoûter de la probité. Au contraire, car la probité doit être aimée pour elle-même et non pour des avantages éphémères. On nous accordera au moins que si nous avions été guidé par des vues intéressées, il y a longtemps que nous étoisons changé de marche et courbé la tête devant le sous d'or.

NOUVELLES FACHEUSES.—La fièvre jaune

qui, cette année, a épargné la Nelle Orléans, s'en dédommage amplement ailleurs et ne peut se résoudre à quitter entièrement le sol de la Louisiane et les autres parties des Etats Unis. "Tout en tard cependant, et l'époque n'en est probablement pas éloignée, il faudra bien que ce fléau destructeur prenne congé de nous et qu'il recule devant les mesures hygiéniques qu'une expérience couteuse nous a enseignées et devant les précautions sanitaires que l'on s'empresse d'adopter déjà à la Nelle Orléans. Le pavage de toutes les rues, le desséchement des dernières de la ville, l'introduction partielle du latinas, la propreté d'usage qui tous les jours devient plus prononcée et qui, mise aujourd'hui à la portée de tous les habitans, contribue plus que toute autre chose à répandre le goût de la propreté, tout nous fait espérer que nous parviendrons à tuer le monstre et à délivrer notre ville de l'affreuse épithète de *ville des morts*, qu'elle n'a souvent que trop méritée. Cette année du moins nous pouvons rapprer en paix et bannir toute crainte. Le vent du Nord qui règne depuis quelques jours coupe bras et jambe à la fièvre et nous n'avons lin du calme.

Mais il n'en est malheureusement pas de même partout. Les nouvelles que nous recevons des Attakapas ne sont rien moins que rassurantes. La fièvre jaune y fait des ravages et s'attache particulièrement à moissonner les artistes de notre théâtre français qui n'étaient rendus moins encore dans l'espoir d'utiliser leur temps perdu pendant la belle saison, et qui malheureusement aux atteintes de la fièvre. Madame St. Amand et Mlle. Michelot y ont succombé. Perrin étant à la dernière extrémité et il est plus que probable qu'il est maintenant du nombre des victimes. Le théâtre français fait dans la personne de Perrin une perte sérieuse et qu'il aura peut être de la peine à réparer. Cependant grâce aux mesures prévoyantes prises par les administrateurs de cet établissement le public n'en souffrira pas longtemps et dans les moins de deux mois nous avons des artistes attendus de France il doit s'en trouver un qui prendra les rôles de Perrin.

Au reste il est encore possible que cet artiste échappe à la mort quelque désespéré que soit son état. Nous le désirons bien vivement.

BANQUE DE L'UNION DE NATCHEZ.

Une spéculation à laquelle l'on avait été loin de s'attendre vient de faire sortir la Banque de l'Union de Natchez; il y a quelque chose de si nouveau, de si ingénieusement inventée par la direction de cette institution, que nous lui accordons le mérite de la nouveauté. Cette banque, insolvable comme elles le sont presque toutes dans cette partie du Mississipi, a fait annoncer qu'elle commencerait sous escompte le 27 de ce mois, mais que les directeurs ne se borneraient qu'aux billets qui n'auraient pas plus de 120 jours à courir, et que la banque exigerait le paiement de ces billets, bien endossés, portant de bonnes hypothèques, ses *post notes payables neuf mois après date*.

D'après cette nouvelle règle, il est évident que les petites enfonciations ont été jetées à la côte. A Natchez, Pouge et à Agouta, deux grands bâtiments à vapeur et deux vaisseaux de ligne se sont perdus corps et biens. Outre autres vaisseaux de guerre sont échoués de manière à laisser voir d'espoir de les relever. Un grand nombre de cadavres ont été jetés sur le rivage. Les Circassiens ont fait un butin considérable en armes de toutes espèces, en poudre à canon et en argent monnayés. Nous espérons que cela les aidera puissamment à défendre leur liberté contre le gouvernement atroce de la Russie. Voici une copie de la lettre en question:

"Un vaisseau à deux ponts, deux corvettes et deux petites embarcations ont été jetées à la côte. A Pouge et à Agouta, deux grands bâtiments à vapeur et deux vaisseaux de ligne se sont perdus corps et biens. Outre autres vaisseaux de guerre sont échoués de manière à laisser voir d'espoir de les relever. Un grand nombre de cadavres ont été jetés sur le rivage. Les Circassiens ont fait un butin considérable en armes de toute espèce